

**L'agriculture urbaine comme facteur d'inclusivité sociale, de lutte contre la  
pauvreté et de multifonctionnalité dans les quartiers de Montréal**

**MÉMOIRE DU  
REGROUPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SUD-OUEST (RESO)**

**Déposé à  
L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)**

**14 JUIN 2012**

## PRÉAMBULE

Le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) est une corporation de développement économique communautaire (CDEC) œuvrant depuis plus de vingt-cinq ans à la revitalisation des quartiers du Sud-Ouest de Montréal, soient :

- Saint-Henri;
- Petite-Bourgogne;
- Pointe-Saint-Charles;
- Griffintown;
- Émard et Côte-Saint-Paul.

La mission du RESO est de *«regrouper la communauté du Sud-Ouest autour de stratégies et de projets de développement pour qu'elle participe activement à bâtir son avenir économique, social et culturel dans une perspective durable et équitable en misant sur l'engagement et la concertation de la population et des acteurs sociaux et économiques»*.<sup>1</sup> Le RESO est une corporation autonome administrée par un conseil élu par les principaux acteurs socioéconomiques (entreprises, organismes communautaires, syndicats, institutions de la santé, de l'éducation et de la culture, citoyens participants, arrondissement). Pour réaliser sa mission, le RESO est soutenu financièrement par la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. Le RESO exerce notamment le mandat de Centre local de développement (CLD) pour le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Différents projets de développement et d'aménagement soulèvent actuellement des enjeux importants pour l'avenir social, culturel et économique de l'arrondissement du Sud-Ouest. De plus, la révision du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal est entamée et la réalisation du Plan de développement de Montréal est en cours. Le RESO analyse les différents enjeux de développement découlant de différents projets en se référant principalement aux orientations stratégiques du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) du Sud-Ouest pour la période 2011-2014, adopté par le conseil d'administration du RESO en novembre 2010 et entériné par le conseil d'arrondissement en décembre 2010<sup>2</sup>. En privilégiant une approche de développement durable visant un équilibre fonctionnel entre les préoccupations économiques, sociales et environnementales, le PALÉE 2011-2014 s'articule ainsi à trois principes directeurs, soient :

1. Mobiliser et concerter les acteurs locaux;
2. Forger une communauté apprenante et entreprenante;
3. Favoriser un développement durable de la communauté.

---

<sup>1</sup>Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO). Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2011-2014, 2011, p.5.

<sup>2</sup>Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO). Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2011-2014, 2011, 124 pages.

De façon spécifique, le PALÉE 2011-2014 propose les orientations stratégiques suivantes :

- Valoriser et développer les compétences de la main-d'œuvre du Sud-Ouest en emploi et sans emploi;
- Dynamiser l'entrepreneuriat individuel et collectif;
- Favoriser la rétention, l'expansion et l'attraction d'entreprise créatrices d'emplois qui respectent les principes du développement durable;
- Favoriser le renforcement et le renouvellement du secteur manufacturier dans la perspective du développement durable, des technologies vertes et des énergies renouvelables;
- Soutenir le développement de la nouvelle économie (services et technologies de l'information et des communications);
- Soutenir le développement du tourisme équitable en misant sur les atouts du Sud-Ouest (plans d'eau, patrimoine, histoire et culture);
- Soutenir le développement du secteur culturel;
- Soutenir la consolidation et le développement de l'économie sociale;
- Soutenir la revitalisation et l'animation des rues commerciales;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la population : habitation, environnement et transport, commerces et services de proximité;
- Contribuer à l'intégration des projets structurants dans le tissu social, économique et culturel;
- Promouvoir le Sud-Ouest et rehausser son rayonnement, sa notoriété et son attractivité aux échelles locales, métropolitaine, nationale et internationale.

À la lumière des orientations du PALÉE 2011-2014 et de notre connaissance du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest et de la ville de Montréal, notre intervention portera donc sur la place que peut occuper l'agriculture urbaine à Montréal, ainsi que sur une vision de son développement à travers différentes actions à mettre en œuvre.

## **INTRODUCTION**

Pratique millénaire longtemps associée aux pays en voie de développement où elle répondait à une situation d'urgence sur le plan alimentaire, l'agriculture urbaine devient un sujet d'actualité dans de nombreux pays occidentaux, et même une réalité de plus en plus répandue au Québec et à Montréal. L'agriculture urbaine soulève en effet des enjeux nombreux en ce qui concerne la revitalisation de la ville de même qu'à la qualité de la vie se trouvant au sein de ses quartiers. En ce début de 21<sup>ème</sup> siècle, de plus en plus de villes progressistes et responsables développent leurs infrastructures publiques en ce domaine et adaptent leurs interventions pour faciliter le développement de l'agriculture urbaine. Cela indique manifestement que cette pratique répond à une multitude de besoins pour les populations urbaines en place. On retrouve d'ailleurs l'idée d'une véritable « multifonctionnalité » de l'agriculture urbaine

dans la littérature, tellement celle-ci peut avoir de fonctions diverses dans la dynamique et l'équilibre d'une ville et de ses différents quartiers.<sup>3</sup>

Les objectifs de ce mémoire sont en outre les suivants, à savoir :

- définir sommairement le concept d'agriculture urbaine;
- présenter les bénéfices apportés par l'agriculture urbaine dans la gestion urbaine et dans le développement des quartiers d'une ville comme Montréal;
- formuler quelques recommandations pour renforcer le développement de l'agriculture urbaine et hausser son apport à la qualité de vie et à la construction de quartiers durables et équilibrés socialement à Montréal.

## LA DÉFINITION DES CONCEPTS D'AGRICULTURE ET D'AGRICULTURE URBAINE

Comme l'indique le dictionnaire Le Petit Robert 1, l'agriculture est « *la culture du sol et, d'une manière générale, l'ensemble des travaux transformant le milieu naturel pour la production des végétaux et des animaux utiles à l'homme* » (Petit Robert, 1989). Dans la même perspective, le grand dictionnaire terminologique de la langue française définit l'agriculture comme l'ensemble « (...) *des activités développées par l'homme, qui ont pour objet la transformation de son milieu naturel afin de produire les végétaux et les animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux qui sont nécessaires à son alimentation* ». <sup>4</sup>

Enfin, il faut certainement retenir de l'agriculture urbaine qu'elle :

*« englobe une variété d'activités qui peuvent prendre place dans les limites ou en périphérie des agglomérations urbaines. La production de légumes, de fruits, d'herbes, de fleurs, de champignons; l'élevage de porcs, de cochons d'inde, de chèvres, de volaille; l'aquiculture, l'apiculture, les activités de production forestière et même, parfois, la transformation et la vente des produits de ces activités dans les villes sont considérés comme des activités d'agriculture urbaine. Une définition plus restrictive la limite à la production d'aliments. C'est cette définition qui est adoptée ici ».*<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup>Fabien Wegmuller et Éric Duchemin. *Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires*, in *VertigO*, volume 10, numéro 2, septembre 2010, 2010, 18 pages. Les fonctions reconnues de l'agriculture urbaine sont ainsi : 1) l'aménagement urbain; 2) l'environnement; 3) la sécurité alimentaire; 4) l'économie; 5) la santé; 6) les loisirs; 7) l'éducation; et 8) les interactions sociales.

<sup>4</sup>Voir à cet égard le site web de l'Office québécois de la langue française à l'adresse suivante :

[http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r\\_motclef/index800\\_1.asp](http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index800_1.asp)

<sup>5</sup>Manon Boulianne. *Agriculture urbaine, rapports sociaux et citoyenneté : le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique*, Décembre 1999, p.1.

## LES BÉNÉFICES DE LA PRATIQUE DE L'AGRICULTURE URBAINE POUR LES CITOYENS ET L'ADMINISTRATION MUNICIPALE MONTRÉALAISE

À la lumière de la littérature produite sur le sujet, différents objectifs peuvent être poursuivis par la pratique de l'agriculture urbaine dans la recherche d'un développement durable visant « (...) *le juste équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental* »<sup>6</sup>, et ce, que l'on prenne le point de vue du citoyen ou encore celui de l'administration municipale.

Pour le citoyen :

- Objectifs économiques :
  - Réduire les dépenses liées à son alimentation par l'autoproduction alimentaire;
  - Rentabiliser plus avantageusement des espaces non-utilisés, voire improductifs, comme les toits et les murs des immeubles résidentiels<sup>7</sup>;
- Objectifs sociaux :
  - Rehausser la sécurité alimentaire de sa propre personne / famille;
  - Améliorer sa santé par la production d'une nourriture fraîche et saine et lutter ainsi contre la maladie et le vieillissement;
  - Diversifier ses intérêts, passe-temps et loisirs par la pratique du jardinage, et ce, dans un climat de détente;
  - Éduquer ses enfants et leur transmettre des connaissances sur les problématiques environnementales contemporaines;
  - Développer un sentiment de fierté associé à sa propre prise en charge, notamment pour les personnes défavorisées socio-économiquement;
- Objectifs environnementaux :
  - Produire des légumes sains, dépourvus de pesticides, dans le respect de l'environnement;
  - Soutenir la biodiversité locale dans les quartiers;
  - Participer à l'aménagement d'îlots de fraîcheur verdoyants au sein des quartiers;

Pour l'administration municipale:

- Objectifs économiques :
  - Soutenir des initiatives qui pourraient potentiellement s'avérer être des sources de création d'emplois, grâce à l'esprit entrepreneurial de certains citoyens;
  - Diminuer le taux de défavorisation économique de certaines couches de population, et ce, grâce à la pratique d'une agriculture d'autosubsistance;

---

<sup>6</sup>Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO). Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2011-2014, 2011, p.94.

<sup>7</sup>Amélie Germain et al. Guide pour réaliser son jardin alimentaire sur le toit, 2007, 77 pages.

- Objectifs sociaux :
  - Contribuer à l'autonomie et à la sécurité alimentaires des populations sensibles dans les quartiers, notamment les ménages à faible revenus;
  - Aider à développer le sentiment d'appartenance des citoyens à leur ville et un sentiment de fierté chez les populations locales;
  - Contrer l'isolement social par la promotion de nouvelles formes d'interaction sociale au sein des quartiers;
  - Contribuer à l'aménagement d'une ville et de quartiers créés à l'échelle humaine, dont le dynamisme n'est pas basé uniquement sur le développement immobilier et la construction de tous les interstices vacants dans les quartiers;
  - Soutenir la qualité de vie dans le sillage de la participation citoyenne et de la « coproduction » de l'espace urbain avec la société civile;
- Objectifs environnementaux :
  - Verdir la ville et améliorer l'offre d'espaces verts dans les quartiers;
  - Embellir la ville et améliorer la qualité des paysages urbains;
  - Réduire les effets d'îlots de chaleur en milieu urbain<sup>8</sup>;
  - Améliorer la qualité de l'air, lutter contre la pollution et l'effet de serre tout en diminuant les émissions de CO2 rattachées au transport des aliments;
  - Améliorer la gestion des eaux pluviales en augmentant la perméabilité des sols et en diminuant le nombre de surfaces artificialisées;
  - Réduire les quantités de déchets enfouis par la récupération des matières résiduelles organiques et le compostage nécessaires au jardinage;

---

<sup>8</sup>Voir à cet égard les ouvrages suivants : 1) Anne-Marie Bernier. Les plantes grimpantes, une solution rafraîchissante, 2011, pp.22-23. « *Le verdissement urbain est effectivement reconnu par l'Institut de santé publique du Québec (INSPQ) comme étant une mesure de lutte contre les îlots de chaleur urbain* »; 2) Philippe Anquez et Alicia Herlem. Les îlots de chaleur dans la région métropolitaine de Montréal : causes, impacts et solutions, Montréal, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable – ESG UQÀM, Avril 2011, 19 pages.

## **LES RECOMMANDATIONS POUR SOUTENIR L'EXPANSION DE L'AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL**

Il est important de mentionner que pour le RESO, l'agriculture urbaine peut être considérée comme une activité susceptible de renforcer la multifonctionnalité des quartiers montréalais, voire même de susciter une cohésion sociale plus forte en leur sein. Dans l'optique du développement durable, il est d'ailleurs reconnu que les quartiers de Montréal doivent développer leur polyvalence et leur multifonctionnalité, et ce, pour susciter leur revitalisation durable et équilibrée, tant sur le plan physico-spatial que social.

À cet égard, il n'est plus à démontrer que les milieux urbains les plus durables sont ceux qui s'avèrent être multifonctionnels et diversifiés : ceux qui offrent une meilleure qualité de vie comportent toujours une certaine mixité de fonctions. Le maintien et le développement des zones d'emplois pour lesquelles le RESO milite activement depuis plus de vingt-cinq ans s'inscrit d'ailleurs dans cette idée structurante de multifonctionnalité à rechercher en priorité par les politiques et les stratégies municipales à Montréal. En supportant spécifiquement l'agriculture urbaine, la Ville de Montréal pourra ainsi introduire certains éléments de multifonctionnalité au sein même de ses quartiers, et ce avec les objectifs d'y équilibrer les fonctions urbaines et de soutenir la qualité de vie des populations locales.

Il va sans dire également que l'agriculture urbaine, en étant davantage pratiquée par les montréalaises et montréalais dans l'avenir, pourrait aussi constituer un facteur d'atténuation de la pauvreté dans plusieurs quartiers sensibles aux prises avec des « déserts alimentaires », en y renforçant la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables socio-économiquement et en leur donnant accès à une nourriture de qualité quelques mois par année.

Bref, l'importance de prendre en compte l'agriculture urbaine dans le développement des quartiers de Montréal est un objectif partagé par le RESO, considérant son énorme potentiel de développement. Voici donc quelques recommandations ayant pour but de soutenir l'agriculture urbaine et de la faire éclore plus abondamment à Montréal :

1. Réserver des aires rattachées spécifiquement aux activités d'agriculture urbaine dans le plan d'urbanisme et le Plan de développement de Montréal en cours d'élaboration. En effet, les terrains de plusieurs quartiers à Montréal sont fortement prisés par les promoteurs immobiliers, notamment pour la construction de logements en condominiums depuis quelques années. Si la tendance se maintient, une multitude d'espaces vacants seront développés uniquement à des fins de projets immobiliers résidentiels. Il convient donc de préserver et d'augmenter le nombre de terrains propices à la pratique de l'agriculture urbaine à Montréal en réservant des sites pour le faire;

2. Apporter des solutions aux problèmes de contamination des sols en rendant disponibles de l'expertise et de la documentation pertinente pour mieux évaluer l'état de contamination des terrains. En effet, le sol est en général contaminé à plusieurs endroits sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, et ce suite à une industrialisation lourde en plusieurs endroits. À cet effet, le jardinage en bac pourrait constituer une solution intéressante et devrait être encouragé par la Ville afin de contourner cette contrainte de la contamination des sols dans plusieurs secteurs. Le fait de soutenir le développement de projets de phytoremédiation (décontamination par les plantes), comportant un volet éducatif pour les communautés locales, pourrait aussi être évalué par la Ville;
3. Développer des mesures incitatives pour encourager la réalisation de toits verts lors de la construction de nouveaux édifices ou encore lors de la rénovation de bâtiments existants, notamment dans les zones où une problématique d'îlots de chaleur urbains existe. Comme l'urbanisation actuelle à Montréal tend à faire disparaître les espaces verts résiduels présents historiquement dans les quartiers, et ce selon une logique de maximisation de la rentabilité propre aux projets immobiliers, il pourrait s'avérer judicieux de trouver des incitatifs pour encourager la création d'espaces verts dans les nouveaux projets de construction à venir (occupations résidentielle, commerciale, institutionnelle et industrielle) qui constitueraient des espaces de fraîcheur dans les quartiers;
4. Apporter une aide à des projets innovateurs et à des expériences-pilote en matière d'agriculture urbaine. Dans le but de favoriser la pratique de l'agriculture urbaine et de développer l'innovation en cette matière, nous recommandons entre autres de soutenir le projet de serres collectives et de plantations comestibles au Bâtiment 7 sur les terrains du CN (porté par le Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles). De plus, il serait fortement intéressant que la Ville de Montréal développe un programme d'aide permettant d'appuyer techniquement et financièrement différentes initiatives locales basées sur des approches ou des modèles coopératifs et communautaires permettant d'explorer de nouvelles avenues de développement pour l'agriculture urbaine à Montréal. Ces projets devraient être mobilisateurs pour les communautés, répondre originalement à une problématique ou à un besoin local tout en permettant la recherche et l'expérimentation de solutions nouvelles en matière d'agriculture urbaine. Les apprentissages acquis par ces expériences pourraient à terme être diffusés dans la communauté montréalaise.

Dans la perspective des enjeux propres au 21<sup>ème</sup> siècle, nous pensons donc que l'agriculture urbaine pourra permettre à une ville comme Montréal d'affronter différents problèmes urbains contemporains et de s'illustrer spécifiquement sous l'angle du développement durable. C'est la raison pour laquelle la Ville de Montréal devrait, à notre avis, dynamiser le développement de l'agriculture

urbaine en mettant en place une série d'actions favorables à son expansion à l'intérieur du Plan de développement de Montréal et du Plan d'urbanisme en cours d'élaboration, et ce, dans une logique de « coproduction » de quartiers verts et en santé avec ses citoyennes et citoyens.

## **BIBLIOGRAPHIE**

ANQUEZ, Philippe et HERLEM, Alicia. Les îlots de chaleur dans la région métropolitaine de Montréal : causes, impacts et solutions, Montréal, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable – ESG UQÀM, Avril 2011, 19 pages.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\\_RPP\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PDF-ILOTS.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_RPP_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PDF-ILOTS.PDF)

BERNIER, Anne-Marie. Les plantes grimpantes, une solution rafraîchissante, Montréal, Centre d'écologie urbaine de Montréal, 2011, 79 pages.

[http://www.ecologieurbaine.net/sites/www.ecologieurbaine.net/files/documents/les\\_plantes\\_grimpantes\\_une\\_solution\\_rafraichissante\\_0.pdf](http://www.ecologieurbaine.net/sites/www.ecologieurbaine.net/files/documents/les_plantes_grimpantes_une_solution_rafraichissante_0.pdf)

BOULIANNE, Manon. Agriculture urbaine, rapports sociaux et citoyenneté : le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique, Cahiers du CRISES, Décembre 1999, 77 pages.

<https://depot.erudit.org/bitstream/001306dd/1/ES9917.pdf>

GERMAIN, Amélie et al. Guide pour réaliser son jardin alimentaire sur le toit, Montréal, Alternatives / projet Des jardins sur les toits, 2007, 77 pages.

[http://rooftopgardens.ca/files/GUIDE\\_web\\_Todd\\_26avr07.pdf](http://rooftopgardens.ca/files/GUIDE_web_Todd_26avr07.pdf)

REGROUPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SUD-OUEST (RESO). Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2011-2014, Montréal, RESO, 2011, 124 pages.

<http://resomtl.com/docs//RESOPALEE20112014.pdf>

VILLE DE MONTRÉAL ET ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST. Plan d'urbanisme de Montréal. Partie II : chapitre 12. Arrondissement du Sud-Ouest, Montréal, Ville de Montréal, Août 2005 (dernière mise à jour : Août 2011), 50 pages.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan\\_urbanisme\\_fr/media/documents/110822\\_chapitre\\_12.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan_urbanisme_fr/media/documents/110822_chapitre_12.pdf)

VILLE DE MONTRÉAL. Projet de Plan de développement de Montréal, Demain Montréal. Document de discussion, Montréal, Ville de Montréal, Mai 2012, 90 pages.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PLANIFIER\\_MTL\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/VERSION\\_INTEGRALE\\_PROJET\\_PLAN\\_JUIN2012.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PLANIFIER_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/VERSION_INTEGRALE_PROJET_PLAN_JUIN2012.PDF)

VILLE DE MONTRÉAL. Projet de Plan de développement de Montréal, Demain Montréal. Document de discussion. Résumé, Montréal, Ville de Montréal, Mai 2012, 8 pages.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PLANIFIER\\_MTL\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROJET\\_PDM\\_RESUME.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PLANIFIER_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROJET_PDM_RESUME.PDF)

WEGMULLER, Fabien et DUCHEMIN, Éric. *Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires*, in VertigO, volume 10, numéro 2, septembre 2010, Montréal, Université du Québec à Montréal et Les Éditions en environnement VertigO, 2010, 18 pages.

<http://www.isda2010.net/var/isda2010/storage/original/application/2c4854a62e247d96542c5c46d149ef80.pdf>